

Présents : Vincent BLANCHARD ; Philippe BOLMONT ; Yohan DECLOMESNIL ; Françoise LAPICQUE ; Pierre LEGENDRE ; Adeline LENGERT ; Jean-Claude LIEBON ; Mickaël MEVELLEC ; Anthony SCREMIN ; Bernard SIMONIN ; Corinne STOFFEL

Excusés : Pierre ; BLANCHARD ; Nicole BERNARD ; Guillaume SIMONIN

1. Fonctionnement de la commission :

1.1. Missions :

Anthony rappelle que selon l'article 61 du règlement intérieur de la FFTT, les ligues régionales sont tenues de mettre en place une commission régionale de l'emploi et de la formation.

Selon l'article 10 des règlements généraux de la FFTT, les CREF ont pour rôle de :

- contrôler l'application des règles fédérales de certification ;
- mettre en œuvre les formations et examens conformément aux règles prescrites (contenus, coûts pédagogiques,...) ;
- rendre compte annuellement à la CFF des formations réalisées, des diplômes et des qualifications délivrés sous la signature du président de la CREF.

Elles rendent compte, par ailleurs, des évolutions de l'emploi salarié existant sur son territoire (composition, nature de l'emploi,...) et des besoins en formations professionnelles induits.

Tous les titulaires de diplômes ou qualifications FFTT doivent être enregistrés par l'autorité qui les délivre (notamment les CREF) dans la base 'IFF' du logiciel spécifique SPID FFTT, prévu à cet effet.

Les missions de la CREF GE sont précisées dans l'article 36.2 du règlement intérieur de la Ligue.

1.2. Composition :

Président : Anthony SCREMIN

Vice-Présidente de la LGETT en charge de la gestion de l'activité : Corinne STOFFEL

Membres : Nicole BERNARD ; Philippe BOLMONT ; Yohan DECLOMESNIL ; Françoise LAPICQUE ; Pierre LEGENDRE ; Adeline LENGERT ; Jean-Claude LIEBON ; Mickaël MEVELLEC ; Bernard SIMONIN ; Guillaume SIMONIN

Responsables des branches :

Arbitrage : Yohan DECLOMESNIL

Développement : Philippe BOLMONT

Dirigeant : Anthony SCREMIN

Emploi : Bernard SIMONIN

Formation des enseignants (primaire, secondaire et université) et EDUC'PING : Adeline LENGERT

Technique : Pierre LEGENDRE

Les représentants « Emploi-Formation » élus et/ou salariés des Comités Départementaux seront invités à partir de la prochaine réunion (2^{ème} trimestre 2018).

1.3. Organisation :

La CREF est une instance transversale qui traite de l'ensemble des problématiques d'emploi et de formation de la Ligue. Les branches sont autonomes dans leur fonctionnement (réunions et composition). Le Président CREF doit cependant être informé des travaux et projets des branches. La CREF se réunit à minima une fois par an pour faire le bilan des actions des branches et proposer le programme annuel de formations au Conseil de Ligue. Le Président CREF est le représentant de l'ensemble des branches aux réunions nationales des CREF organisées par la FFTT.

2. Objectifs stratégiques généraux pour l'olympiade :

Anthony présente sa vision de la formation et les grandes lignes du projet.

2.1. Vision : « La formation au service du développement »

La formation permet :

- Le développement personnel des bénévoles : Permettre à chaque bénévole de pouvoir s'épanouir dans sa passion. Acquérir des compétences nouvelles. Progresser personnellement et professionnellement.
- Le développement des compétences des salariés : Insertion professionnelle, épanouissement dans son métier, fidélisation dans nos structures.
- Le développement de sa structure, de son territoire et du tennis de table : Plus de bénévoles et de salariés formés, amélioration de la qualité de la gestion des clubs, de l'encadrement de la pratique et de l'organisation de la pratique. Professionnalisation des clubs.

2.2. Grandes lignes du projet :

- Développer la culture de la formation
- Professionnalisation de notre sport
- Assurer la formation des formateurs
- Assurer le renouvellement des bénévoles
- Valoriser les bénévoles
- Déclinaison de la politique fédérale
- Assurer le maillage territorial
- Travailler avec le Comités Départementaux
- Développement de la transversalité entre branches

3. Objectifs et actions des branches :

3.1. Arbitrage :

Yohan présente le compte-rendu des travaux réalisés sur le thème de la formation lors de la réunion de la commission arbitrage du 10 avril (cf. pages 6 à 9 du CR de la CRA).

Il est abordé la question de l'articulation de la formation Arbitre Régional avec celle d'Entraîneur Fédéral. Pour rappel, pour passer l'Entraîneur Fédéral le candidat doit être titulaire de la formation théorique de l'Arbitre Régional. La dernière session d'AR est programmée le samedi 10 février 2018 alors que l'EF se déroule fin avril début mai 2018. Il y a un risque que certains candidats à l'EF ne possèdent pas l'AR. Pour remédier à cela, il est proposé de communiquer très tôt aux candidats à l'EF cette obligation et les dates des formations AR. Par ailleurs, la branche arbitrage n'est pas opposée à la mise en place d'une formation AR accolée à l'EF s'il y a un nombre de candidats suffisant.

La commission évoque le fait de se rapprocher de l'UNSS afin de proposer aux Jeunes Officiels de venir arbitrer sur les compétitions FFTT organisées par la Ligue. Si nous arrivons à récupérer les noms des Jeunes Officiels UNSS en Tennis de Table dans le Grand-Est, nous pourrions les inviter à arbitrer sur une compétition de prestige de la Ligue. Cette action nous permettrait de recruter de nouveaux arbitres et peut-être faire émerger des vocations. Adeline et Philippe qui connaissent bien ce public en tant que Professeurs d'EPS sont chargés de suivre le dossier.

3.2. Technique :

- Mise en œuvre de la filière fédérale de formation :

La FFTT prévoit de mettre en œuvre une nouvelle filière de formation à partir de la saison 2018-2019. Celle-ci comprendrait 4 niveaux : Initiateur Départemental piloté par les CD, Animateur Fédéral et Entraîneur Fédéral piloté par la Ligue et le CQP piloté par la Zone. La formation CQP doit cependant être mise en œuvre dès cette saison car le 1^{er} jury aura lieu au 1^{er} semestre 2018.

La commission propose de reprendre le pilotage de l'EF au niveau de la Ligue dès cette année afin de coller à la future organisation. Pierre est chargé de voir avec Malory LASNIER, coordinatrice technique de la Zone Grand-Est, la faisabilité de cette proposition. Pierre fera prochainement en fonction de la réponse de la Zone une proposition de programme de formations pour l'AF et l'EF.

Dans le cadre de la mise en place de la nouvelle filière, la Ligue organisera une formation de formateurs dans le courant du 1^{er} semestre 2018. La participation à cette formation sera l'une des conditions pour obtenir l'habilitation à dispenser les formations techniques fédérales coordonnées par la Ligue Grand-Est (Initiateur de Club, Animateur Fédéral et Entraîneur Fédéral).

Dans le cadre de la formation continue des éducateurs sportifs, la Ligue pourrait organiser en partenariat avec la Fédération Française Handisport un Certificat de Qualification Handisport au cours de la saison 2018-2019.

Enfin, il faut que la Ligue incite les cadres techniques à participer au colloque annuel de Zone.

- Portage d'un Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'éducation populaire et du sport :

La FFTT travaille actuellement sur la création d'un BPJEPS Animateur de Tennis de Table. La commission propose que la Ligue se positionne officiellement candidate pour accueillir cette formation sur notre territoire avec la particularité de pouvoir réaliser celle-ci par apprentissage. L'accueil d'une telle formation dans le Grand-Est pourrait dynamiser la professionnalisation et le développement des clubs. Bernard SIMONIN est chargé de suivre le dossier et notamment de voir s'il est opportun de se déclarer organisme de formation pour porter le BPJEPS.

- Formation des enseignants (primaire, secondaire et université) et EDUC'PING :

Adeline explique que la Ligue peut mettre en place des formations pour les professeurs des écoles avec des cycles et des kits pédagogiques clés en main. La commission propose que ces formations soient prioritairement déclenchées là où il y a un projet avec un club.

Anthony informe qu'il existe une personne ressource au niveau de la formation des enseignants du secondaire. Il s'agit de Régis GALEK, un pongiste, Professeur d'EPS à Maizières-lès-Metz et membre de l'Association pour l'Enseignement de l'EPS. Il a d'ailleurs organisé le samedi 27 janvier 2017 à Maizières-lès-Metz une formation réunissant une cinquantaine de professeurs d'EPS de toute la Lorraine.

3.3. Dirigeants :

Anthony présente les objectifs de la branche qui se basent en partie sur une enquête réalisée par la CREF Lorraine 2013. Celle-ci a notamment révélé deux choses : que les dirigeants sont intéressés pour participer à des formations et que les dirigeants méconnaissent les dispositifs de formation. Les actions viseront donc principalement à faire connaître les outils mis à disposition des dirigeants pour gérer leur club.

- Faire connaître les dispositifs fédéraux :
 - Livret d'accueil du nouveau dirigeant
 - Calendrier des formations FFTT, accueillir une formation déconcentrée de la FFTT
 - Site de la FFTT et TT Dirigeants
 - Parcours reconnaissance et valorisation des dirigeants, accompagner les inscrits
 - Faire la promotion du Label « FORMA'PING » et s'impliquer dans la délivrance

- Faire connaître les dispositifs du CNOSF, des CROS et CDOS :
 - Programme de formations des CROS et CDOS
 - Formation Jeunes Bénévoles, Futurs Dirigeants
 - Faire connaître le Carnet de Vie du Bénévole

- Organiser des réunions sur les thématiques de la gestion et du développement :
 - 3 actions déjà mises en place sur la gestion de l'association lors des Internationaux Jeunes de France : le projet associatif, sponsoring et mécénat, le modèle économique de mon club. Pour cette saison, Anthony prévoit de mettre en place à minima une réunion sur un thème à définir.
 - Utiliser les compétences des accompagnateurs pour mettre en place des formations dans les territoires, les accompagnateurs peuvent être des formateurs, animer des réunions collectives de 2h00 sur une thématique
 - Réunions développement et formations flash développement

- Former les parents :

Jean-Claude LIEBON propose d'expérimenter une formation de parents dans le CD Aube.

Elle serait basée sur 2 points : Dans quelle structure leur enfant vient de prendre une licence et Comment remplir une fiche de partie, une feuille de rencontre. Elle se ferait obligatoirement dans le club et la durée ne devrait pas dépasser 1 heure ½

- Faire connaître le service civique :

Inciter les jeunes à être volontaire. Inciter les clubs à proposer des missions de service civique. La Ligue mettra en place un observatoire du service civique.

4. Emploi :

4.1. Informer et accompagner les employeurs ou futurs employeurs :

Anthony propose de désigner 2 référents professionnalisation Bernard SIMONIN et lui-même. D'autres personnes pourront être désignées par la suite.

Ils seront chargés de répondre aux premières questions des dirigeants et de les orienter vers les dispositifs adaptés sur les thèmes suivants :

- Coût de l'emploi et aides à l'emploi : Etat, CNDS, Région, apprentissage...
- Informer sur le futur BPJEPS
- La Convention Collective Nationale du Sport et le droit du travail
- Elaborer une fiche de poste en lien avec le référentiel FFTT
- Dispositifs d'accompagnement internes (DAC) et externes (DLA, Impact Emploi, CoSMoS, formations CROS).
- Diffusion des offres d'emploi via le site Internet
- Les Groupements d'Employeurs
- Formation professionnelle

4.2. Accompagner l'insertion professionnelle des sportifs de haut-niveau :

Faire connaître le dispositif piloté par la Région Grand-Est en collaboration avec l'Association de Promotion des Métiers du Sport et de l'Animation.

Faire connaître tous les autres dispositifs existants en la matière (Moselle Sport Académie, statut du sportif de haut-niveau à l'Université...).

4.3. Observatoire de l'emploi :

Réaliser une veille sur le nombre d'emplois sur le territoire et faire le lien avec la fédération. Cette mission sera probablement assurée par Mickaël MEVELLEC.

5. Communication :

La commission acte le fait de créer un support de communication unique pour toutes les formations organisées par la Ligue à partir de la saison 2018-2019 à l'instar du guide des formations de la FFTT qui pourra ensuite être diffusé sur les différentes actions organisées par la Ligue et les Comités Départementaux.

Sur le site Internet, les formations seront présentées selon le domaine : arbitre, dirigeant et technique.

Il est important de renforcer la communication de manière transversale c'est-à-dire d'informer des formations de dirigeants sur les formations d'arbitres, d'informer des formations d'arbitres sur les formations d'Animateur Fédéral...En effet, un bénévole peut être impliqué dans plusieurs domaines.

Anthony SCREMIN
Président CREF LGTT